Commune de
Blonay – Saint-Légier
MUNICIPALITÉ

COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 52-2026 – Séance du 1er décembre 2026

Bouclement du préavis n° 21-2021 (St-Légier-La Chiésaz) concernant l'entretien du réseau routier - Etape II - Elargissement et réaménagement du cheminement de mobilité douce entre le chemin du Pilon et le chemin de l'Eglise, pour un montant total de CHF 285'100.- TTC

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du bouclement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Entretien du réseau routier - Etape II - Elargissement et réaménagement du cheminement de mobilité douce entre le chemin du Pilon et le chemin de l'Eglise, pour un montant total de CHF 285'100.- TTC**

Préavis voté*	CHF	281'900.00
Montant dépensé	CHF	269'007.05
Montant non dépensé	CHF	12'892.95

L'amortissement du préavis a été prévu sur 30 ans et est toujours en cours.

*Il a été déduit du montant la TVA pouvant être récupérée sur les eaux claires.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

S. Krebs — J.-M. Guex

Blonay, le 10 novembre 2026

Délégation municipale : M. Jacques Chevaley, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal - Cogest - Service des finances